Inscription ACAVV - Cours d'Aïkido 2026/2027

Nom .....

Prénom .....

Date de naissance .....

Adresse .....

.....

N° Tel .....

Courriel .....

☐ **J'atteste avoir répondu par la négative à chacune des rubriques du QS-SPORT**
☐ Dans le cas contraire **je fournis un certificat médical** de moins de trois mois de non contre-indication à la pratique de l'aikido

Assurance UFOLEP (explications au verso)
Je décide de souscrire à :
☐ la version de base ☐ l'option 1 (+15€/an) ☐ l'option 2 (+30€/an)
Si elles sont souscrites les garanties complémentaires facultatives complètent les garanties de base de la licence

Pour les mineurs : Représentant légal

Nom…….. Prénom……..

Montant de la cotisation annuelle

(licence/assurance UFOLEP version de base + cotisation ACNA + cotisation ACAVV)

☐ **adultes : 110€** ☐ **moins de 18 ans : 85€**

A payer par chèque (à l'ordre de l'ACAVV), en espèces ou par virement bancaire
IBAN: FR76 1940 6370 0967 2056 8465 104

Pour une première inscription fournir une photo d'identité

Dès que votre licence sera validée par le comité Ufolep, vous recevrez un courriel avec les informations de votre licence et vous pourrez accéder à votre espace personnel sur www.liguasso.org si vous souhaitez faire des modifications et imprimer la copie de votre licence.

Date .....

Signature de l'adhérent ou du représentant légal

Association Culturelle d'Aïkido du Val de Vienne - ACAVV
RNA : W371005971
28 rue du petit bouqueteau 37500 Chinon
Tel : 07 89 23 55 10 / 06 68 15 49 11

Assurance fédérale Ufolep

Conformément aux obligations d'informations prévues par les articles L.321-4 et L.321-6 du Code du sport, je reconnais :

- être informé·e des termes et limites des garanties d'assurance dites « garanties de base » incluses automatiquement à ma licence et de la possibilité de renoncer aux garanties prévues en cas d'accident corporel (ou Individuelle accident) par courrier adressé à l'UFOLEP-Assurance - 3 rue Juliette Récamier - 75341 Paris cedex 07.
- être informé·e des risques encourus liés à la pratique de mon activité sportive et reconnais avoir pris connaissance de la possibilité de souscrire des garanties complémentaires facultatives proposées par l'assureur AXA par l'intermédiaire de l'UFOLEP, des termes et limites de ces garanties, et de la possibilité de souscrire ces garanties auprès de l'assureur de mon choix.
- avoir pris connaissance de l'extrait des Conditions Générales valant Notice d'information intégré dans le présent document conformément à l'article L 141-4 du Code des assurances et que les assurances intégrées dans la licence délivrée et/ou proposées par l'UFOLEP ne couvrent que les accidents relevant d'une pratique autorisée par l'UFOLEP.
- être informé·e de l'existence de garanties relatives à l'accompagnement juridique et psychologique ainsi qu'à la prise en charge des frais de procédure engagés par les victimes de violences sexuelles, physiques et psychologiques. Le cas échéant, si je souscris la présente licence en qualité de mandataire j'atteste que mon·ma mandant·e est informé·e de l'ensemble des termes et conditions susvisé.

Garanties complémentaires facultatives

Si les garanties Individuelle Accidents souscrites par l'UFOLEP pour l'ensemble de ses licencié·e·s sont amélioré·e·s, votre situation personnelle peut vous amener à souscrire l'une des deux options complémentaires proposées.
Ces options permettent d'améliorer votre protection :

- en cas de perte de revenus suite à un accident survenu dans le cadre de votre pratique sportive.
- en cas d'invalidité grave avec des garanties très largement supérieures (jusqu'à 500 000€) et similaires à ce qui peut être proposé par des fédérations de sports à risque.
- en cas de décès.

Garanties modifiées	**Base**	**Option1**	**Option 2**
Indemnités journalières en cas d'arrêt de travail	NEANT	10€ par jour pendant 90 jours (franchise de 10 jours)	15€ par jour pendant 90 jours (franchise de 10 jours)
Invalidité permanente supérieure à 66 %	Taux x 150 000€	Taux x 350 000€	Taux x 500 000€
Décès	15 000€	20 000€	40 000€
Prime TTC	Intégrée à la licence	15€ par an	30€ par an

Pour retrouver l'ensemble des informations assurance :
https://www.ufolep.org/assurances